

## **Intitulé : Formation NF UTE C18-510 des salariés Chargés De Consignation (HC-BC)**

Code formation : **UTE4-C**

Durée formation : **17,5 Heures**

Prérequis/Durée : **Oui/1 heure**

### **Objectifs de la formation**

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de:

- Préparer un dossier de consignation
- Réaliser une consignation selon la procédure
- Délivrer des documents et de les enregistrer

### **Prérequis**

Disposer d'une habilitation H1V et/ou B1V en cours de validité délivrée par l'employeur et satisfaire au test e-learning de prérequis à distance en amont de la formation.

Connaitre les installations HTB et idéalement avoir suivi le stage SE30

### **Contenu de la formation**

Thème 1 : Accueil

Thème 2 : Pré-acquis et rappels

Thème 3 : Les principes de la consignation

Thème 4 : Induction, Malts et NIP

Thème 5 : Etude de cas pratique ( rédaction de fiche manœuvre et de documents d'accès aux ouvrages électriques)

Thème 6 : Réalisation des gestes pratiques de la consignation en relation avec le cas pratique

Thème 7: Procédure de réquisition et consignation à évolution d'état

Thème 8: Evaluations des acquis théoriques ( QCM)

Thème 9: Evaluations des acquis pratiques ( Evaluation pratique sur un cas concret)

Thème 10: Synthèse du stage

### **Profil stagiaire**

Tous les salariés qui devront disposer d'une habilitation (HC et/ou BC) au titre de la NFC 18-510 et qui réaliseront des opérations de consignation sur les ouvrages électriques et/ou leurs installations ou dans l'environnement de ceux-ci.

### **Compétences**

Assurer le rôle de Chargé de Consignation sur les ouvrages et/ou installations

## Modalités d'évaluation

L'Académie RTE délivrera en fin de formation une attestation des acquis (Avis après formation au sens de la norme) basée sur les résultats obtenus lors d'un QCM d'évaluation de la partie théorique et d'une évaluation réalisée lors d'une mise en situation pratique. L'attestation des acquis de formation sera transmise à l'employeur de chaque salarié.

## Informations complémentaires

EPI obligatoires : casque avec visière, vêtement de travail normés risque électrique, chaussures de sécurité, gants de manutention.

Les EPI ne sont pas fournis par l'Académie

PC : non indispensable.